

10 juillet 2018

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS ORDINAIRES
DE LA SOCIETE



INITIEE PAR



PRESENTEE PAR



COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE L'INITIATEUR

PRIX DE L'OFFRE :

17,36 euros par action Altamir coupon attaché

16,71 euros par action Altamir coupon détaché¹

DUREE DE L'OFFRE :

25 jours de négociation



Le présent communiqué établi par la société Amboise SAS ("**Amboise**") est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**").

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF, en application de sa décision de conformité en date du 10 juillet 2018, a apposé le visa n° 18-300 en date du 10 juillet 2018 sur la note d'information relative à l'offre publique d'achat initiée par Amboise sur les actions ordinaires de la société Altamir (la "**Note d'Information**").

La Note d'Information est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Altamir (www.altamir.fr), et peut être obtenue sans frais auprès d'Amboise SAS – 1, rue Paul Cézanne - 75008 Paris et de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank - 12, place des Etats-Unis - CS 70052 - 92547 Montrouge cedex.

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Amboise SAS décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

¹ Le dividende de 0,65 euro approuvé par l'assemblée générale des actionnaires le 26 avril 2018 a été détaché le 23 mai 2018 et mis en paiement le 25 mai 2018.

Ne pas publier, diffuser ou distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays dans lequel la distribution ou la diffusion d'un tel communiqué est interdite par la loi.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Direction financière

Eric Sabia / +33 1 53 65 01 67
eric.sabia@altamir.fr

Direction des relations investisseurs et de la communication

Agathe Heinrich / +33 1 53 65 01 74
agathe.heinrich@altamir.fr